



Flash Info

2013 : n°1 du 31 janvier 2013

Bulletin rédigé par le CIVAM Oléicole des Bouches du Rhône pour les adhérents de l'ACOPA
22, Crs Aristide Briand—13580 LA FARE LES OLIVIERS
Tél : 04.90.45.43.44

Le conseil de saison

Fin janvier-début février, il est temps d'apporter, si ce n'est déjà fait la matière organique dont le sol a besoin pour entretenir sa fertilité. (*pour plus de détails, voir le point 2. « amendements : pourquoi ? Comment ? »*)

Apports conseillés :

Arbres adultes : 20 kg par arbre de fumier bien décomposé

Jeunes arbres : 5 kg de fumier bien décomposé

Les fumiers conseillés sont ceux de cheval ou d'ovins, ce dernier ayant l'inconvénient de favoriser la sortie de mauvaises herbes.

Si vous ne trouvez pas de fumiers, il est possible d'acheter des produits similaires auprès de votre distributeur de produits agricoles. Demandez un amendement composé de fumiers décomposés, associés ou non à des tourteaux, marc de raisins.

Arbres adultes : 2 à 5 kg par arbre (en fonction des produits utilisés)

Mi-février, on apportera un engrais complet visant à nourrir l'arbre pour qu'il effectue correctement son cycle de pousse et de mise à fruit (*pour plus de détails, voir le point 3. « engrais : pourquoi ? Comment ? »*) :

Ex : Orgaperl (8-4-12) : sous forme de granulés à raison de 3 à 5 kg par arbre.

Amendements : pourquoi ? Comment ?

Nourrir le sol pour nourrir la plante, tel est le résumé de la raison pour laquelle ces apports sont importants. Sans apport d'entretien, le sol perd 2 % de sa matière organique par an. Les sols de notre région étant déjà souvent pauvres en matières organiques, donc en humus, il est préférable d'entretenir la quantité d'humus, base de la fertilité du sol que d'avoir à le redresser, ce qui est coûteux et long.

La matière organique d'origine végétale contient une proportion variable (en fonction de sa provenance) d'humus stable. Au plus la matière organique apportée est compostée, au plus cette proportion est importante. C'est cet humus stable qui améliore la structure des sols. Un apport de matière organique non composté (ex : enfouissement d'engrais vert) contient certes de l'humus mais qui pour devenir stable (donc intéressant sur la structure du sol) devra être décomposé par les micro-organismes du sol, ce qui est long et consommateur d'azote

C'est la raison pour laquelle on préconise toujours d'apporter de la matière organique décomposée, ou compostée, car plus riche immédiatement en humus stable.

Outre le fumier d'ovin ou de bovin (bien décomposé), on trouve en négoce ou coopérative agricole des produits comme :

* *BIOREX (Fumier bovin, équin, volaille déshydraté) 65% de MO, dose : 1 à 3 kg par pied*

* *ORGAVERG (Tourteaux végétaux, fumier de mouton composté) 65% de MO, dose : 1 à 3 kg par pied*

On apporte ces produits en hiver en aplomb de feuillage, à enfouir légèrement.

Engrais : pourquoi ? Comment ?

Il s'agit là de nourrir l'arbre pour l'aider à compenser ses pertes en bois (la taille) et en fruits (la récolte). Les éléments principaux visés sont : l'azote: N (qui intervient notamment dans la pousse végétale), l'acide phosphorique : P (qui agit surtout au niveau du système racinaire) et la potasse : K (qui a une action sur la mise à fruit et son grossissement).

La façon la plus simple d'apporter les quantités de NPK nécessaires en une seule fois est d'utiliser un engrais organo-minéral complet comme l'oraperl (8-4-12 +3Mg) à raison de 3 à 4 kg par arbre, à apporter au début du printemps, quand les températures remontent.

Quelque soit l'engrais utilisé, il faut retenir les besoins moyens suivants

(arbre adulte produisant environ 10 kg d'olives) :

200 à 300 gr d'azote

80 à 120 gr d'acide phosphorique

300 à 500 gr de potasse

Il s'agit bien entendu de doses moyennes, que l'on peut affiner en faisant faire une analyse de sol qui détectera les carences et excès en différents éléments.

Si vous souhaitez apporter les différents éléments à base d'engrais simples (ne comprenant qu'un seul élément minéral), sachez que :

L'azote qui agit sur la pousse végétale doit s'apporter au printemps (entre février et avril), moment où l'arbre en a besoin. Trop tôt, on risque d'induire une pousse végétale qui ne résisterait pas au froid, trop tard, près de la floraison, on risque de perturber la mise à fruit.

L'acide phosphorique peut être apporté, sur des arbres ne présentant pas de soucis particulier, tous les 2 ans. C'est un élément qui peut être bloqué (donc non assimilable par l'arbre) en sol calcaire pauvre en matières organiques.

La potasse est un élément soluble (assimilable par l'arbre) dont les apports doivent être associés à des apports en magnésie. Certains engrais complets contiennent de la magnésie pour permettre d'assurer cet effet en synergie

Et en bio ?

Si vous souhaitez conduire vos oliviers selon les principes de l'agriculture biologique (avec ou sans certification), vous ne pouvez apporter les quantités de NPK, que sous forme d'engrais organiques, c'est-à-dire issus de produits naturels. Ces engrais sont souvent fabriqués à base de débris animaux (cornes, sang, plumes, etc ...).

Ces engrais ont la particularité d'agir lentement, et d'être souvent pauvres en azote. Ils sont apportés de suite après la récolte (même s'ils contiennent de l'azote car il s'agit dans ce cas d'azote organique non immédiatement assimilable par l'arbre).

On trouve par exemple : Ovimag engrais organique à base de fumier de mouton et de tourteaux végétaux contenant 2% de N, 0,7% de P2O5 et 1,2% de K.

On peut en complément semer un engrais vert : il s'agit de plantes herbacées semées entre les rangs qui selon les espèces peuvent capter l'azote atmosphérique pour le redonner aux arbres (il s'agit des légumineuses).

On trouve par exemple les associations suivantes : ray-gras Anglais + trèfle violet, seigle fourrager + vesce, seigle forestier + vesce ou encore avoine + vesce.

Nous profitons de ce Flash'infos pour vous informer qu'il reste quelques places de disponibles aux différentes démonstrations de taille, à savoir :

- **Samedi 23 Février à 14 h à Aubagne**
- **Samedi 2 Mars à 10 h Velaux**
- **Samedi 16 Mars à 9h La Fare les Oliviers**
- **Samedi 23 Mars à 14h Châteauneuf les Martigues**

Pour tous renseignements veuillez contacter M. Jacques ROCHE par téléphone au 06 25 07 09 73 ou par email à roche.jacques908@orange.fr

Nous profitons également pour vous faire parvenir le renouvellement de votre cotisation 2013.
Si vous avez déjà réglé votre cotisation, n'en tenez pas compte bien sûr.

Pour régler votre cotisation, complétez et détachez le formulaire ci-dessous pour nous faire parvenir votre règlement.

----- Découpez suivant les pointillés -----

APPEL COTISATION 2013

Votre Nom :	Votre Prénom :
Votre chèque de <input type="checkbox"/> 25€ (Compagnon) ou <input type="checkbox"/> 37€ (Majoral de la Confrérie) à l'ordre de ACOPA , adressé à :	
ACOPA 4, Impasse du Moulin - 13580 La Fare les Oliviers	
<i>Cadre vous est réservé pour noter toutes modifications de coordonnées vous concernant ou (et) pour communiquer éventuellement avec nous (observations, remarques, suggestions.)</i>	